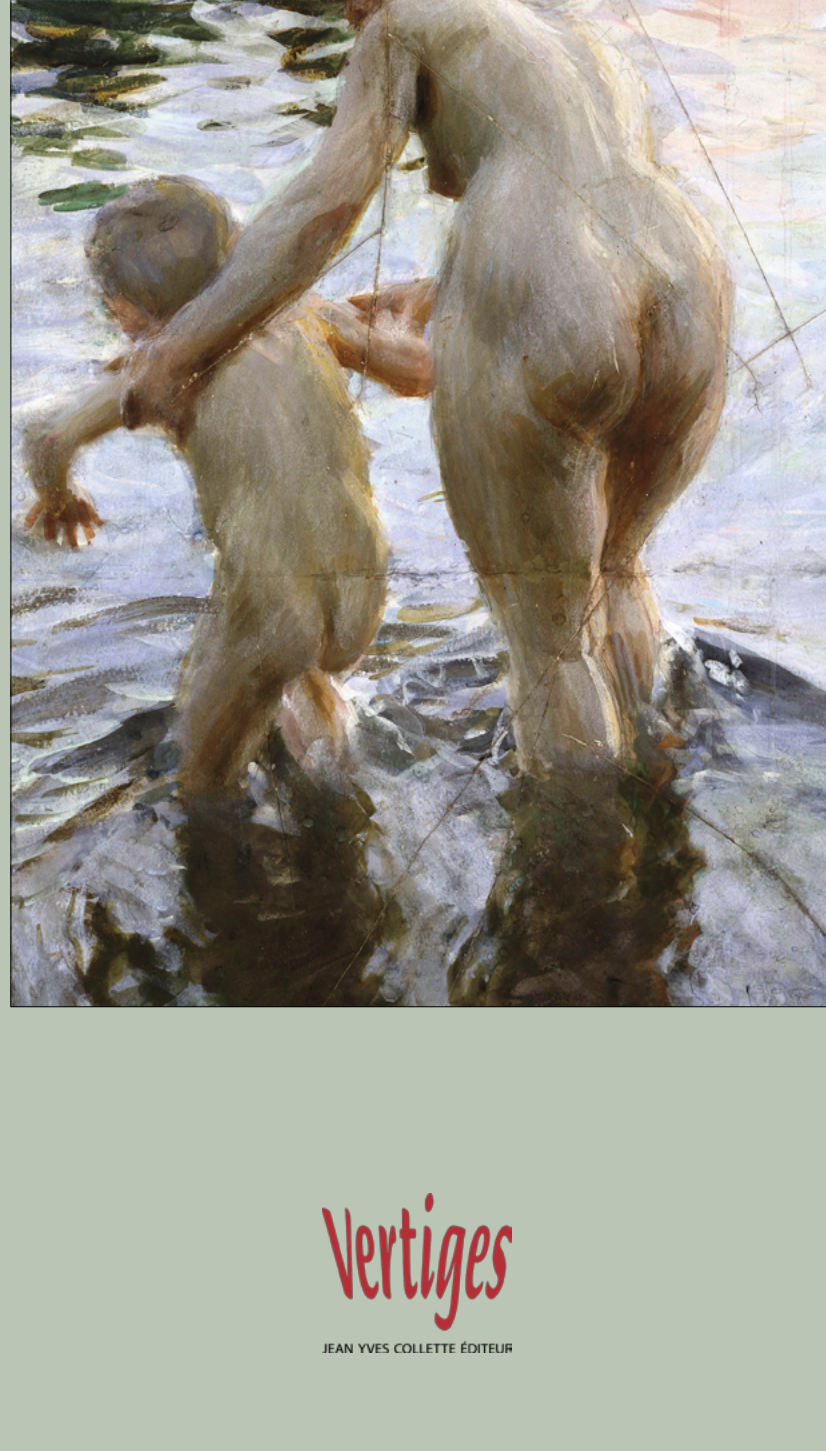


Renée Dunan

Le Nudisme

REVENDECTION RÉVOLUTIONNAIRE ?



Anders Zorn (1860-1920), *Une première* (1888), collection du Nationalmuseum, Stockholm, Suède.



Renée Dunan (1892-1936).

LE NUDISME revendication révolutionnaire ?

À MON AVIS, il ne faut pas considérer le nudisme comme un fait absolu d'ordre hygiénique, à juger en dehors des contingences, mais comme un fait de réaction intellectuelle avant tout. En effet, je ne crois pas qu'il soit possible de vivre constamment nu à un Européen, je veux dire vivre aussi normalement nu que nous vivons habillés. Le nu restera occasionnel et exceptionnel, relatif et soumis à mille restrictions de détail. Ainsi, même dans les colonies des Alpes-Maritimes, où on pratique le nudisme, il est évident qu'il y a des jours de mistral ou de vent d'est qui y sont hostiles. Il y a la nuit, il y a la mauvaise saison. Bref, nous ne pouvons plus être naturellement nus. Cela ne nous est possible facilement, et durant de courts laps, que sur une plage, en plein soleil, ou alors dans un pays de choix, avec un labeur limité, beaucoup de volonté, de l'isolement, et après un entraînement qui pourrait (maux pulmonaires, passages brutaux à des températures différentes) avoir d'ailleurs sur la plupart quelques effets dangereux. Il y a donc des obstacles.

Par conséquent, le nudisme, comme, selon moi, le végétarisme, constitue une tendance que je crois bonne, que j'approuve, mais qui ne saura rester que tendance. On n'y peut recourir que pour des tentatives brèves et en vase clos. On sait, en sus, que sous les tropiques même, où la nudité semblerait s'imposer précisément, elle est riche d'inconvénients, du fait des moustiques et parasites dont les soins de propreté les plus stricts ne peuvent vous exonérer, si vous restez nu. Cela dit, et compte tenu des empêchements à une impossible existence nudique (je m'abstiens de parler ici de l'opposition des lois sociales et des « usages » le nudisme, comme réaction, et comme tendance, comme effort à la fois spirituel et en quelque sorte sportif, me paraît une chose excellente. Le vêtement a été certainement indispensable à nos ancêtres. Il le fallait pour maintenir, dans des existences agitées et pleines d'à coups, un indispensable équilibre de température épidermique et profond. Notre climat européen le rendait, en plus, obligatoire par les variations constantes de l'ambiance thermique. Toutefois, avec ses avantages, le vêtement apporta ses inconvénients qui sont d'ordre physique et moral.

Aux inconvénients physiques, nous nous sommes habitués. La sélection a joué. C'est même justement cette accoutumance qui est devenue un des obstacles au retour à la vie nue, que certaines conditions extérieures rendraient, en quelques endroits choisis, plus facile qu'il y a des millénaires. Aux inconvénients moraux, on ne peut faire obstacle que par des essais de réaction et je les tiens, je l'ai dit, pour bienfaisants. Il est patent, à cet égard, que le vêtement a développé tératologiquement la pudeur, sous toutes ses formes insidieuses. Celles-ci font intervenir des idéologies complexes pour classer les facultés physiologiques en une hiérarchie, laquelle exige en conséquence la dissimulation des parties non nobles. Sur cette pudeur, on peut dire que la religion et la société ont bâti leurs plus puissants édifices de préjugés. Il est par suite évident que le goût du nu prouve à tout le moins, et déjà, que l'on est dépourvu de ces préjugés généralement vils et burlesques. Une telle libération est un acquis précieux chez l'individu. Bien entendu, le fait de vivre nu ne confère point l'esprit à ceux qui en manquent, pas même la santé aux malingres. Par lui seul, c'est un effet, voilà tout, un exercice libératoire qui, à certains points de vue, est hygiénique en sus. On ne saurait donc trop approuver tous ces jeux qui ont une valeur sportive sans avoir les inconvénients sportifs. Je suis de ce chef, absolument partisan de clubs nudiques comme il en existe déjà dans quelques pays plus avancés que nous en civilisation. Je crois qu'il serait bon également de créer des colonies, dans une région choisie, où le nu se trouverait non pas imposé, mais admis et encouragé. Il faut en effet s'y entraîner et subir la loi des accoutumances nouvelles.

Car le nu, comme tout ce qui tend à libérer l'homme, ne doit pas être simplement l'exercice d'une volonté constamment tendue. En ce cas, il peut y avoir défaillance et retour immédiat aux us anciens. Il faut, au contraire, que cela devienne naturel et quasi instinctif. C'est dans la spontanéité des actions irréfléchies que l'on se libère d'une habitude vicieuse et héréditaire comme celle du vêtement, et bien d'autres... Enfin, il serait bon que l'on comprit et fit comprendre la sottise des protestations contre le nu balnéaire, lequel n'est jamais d'ailleurs que du demi-nu. J'ai vu dans la presse des campagnes grotesques contre les femmes qui montraient sur les plages leur dos et la moitié de leurs seins. C'est du bas réactionnarisme, du plus grossier et du plus bête. Le plus cocasse réside en ceci qu'il se manifeste souvent chez des gens qui se croient « avancés »...

Ce n'est pas, bien entendu, arrivé ici, à l'en dehors qu'il faut demander de faire pression sur les pouvoirs publics pour que les bienfaits de l'exposition du corps au soleil en été deviennent licites sans restrictions, et malgré les hurlements de quelques jean-foutres, ou des vieilles dévotes rongées par la masturbation. Mais il n'est pas interdit de souhaiter que l'on s'aperçoive en « haut lieu » des bienfaits du nudisme, et qu'on y fasse moins d'opposition que tel préfet du Midi, l'été passé. Celui-ci, de fait, envoyait aux maires des circulaires enflammées pour leur donner l'ordre de poursuivre sans pitié les « tenues indécentes » sur les plages. Il faut avouer au demeurant, que le maire qui me communiqua ces papiers imbéciles refusa d'obéir et laissa les gens se bronzer à l'aise. Le feu du ciel n'est pas descendu...

Le Nudisme, revendication révolutionnaire ?

article de Renée Dunan (1892-1936),

est paru dans la revue *L'en dehors*,

numéro 148/149 (mi-décembre 1928).

ISBN : 978-2-89816-624-2

© Vertiges éditeur, 2022

Dépôt légal – BAnQ et BAC : troisième trimestre 2022

– 1 625^e lecture –

Lecturiels

www.lecturiels.org